

# Procès-verbal n°7 du Comité de Direction

Réunion du :	Samedi 22 Janvier 2022
À :	10h – Hôtel Vatel
Présidence :	M. Francis ANJOLRAS
Présents :	Mmes Christie CORNUS, Rachel MARTIN, Bernadette FERCAK. Mrs Bernard BERGEN (Par visio), Christian BOUTADE, Patrick CHAMP, Joseph Fernand D'ANNA, Damien JURADO, Jean Marie ROUFFIAC. Dr Jean-François CHAPELLIER
Absent excusé :	Mmes Marie-Elisabeth COLLAVOLI, Audrey FIRMIN, Stéphanie ALBEROLA, Mrs Philippe MOREL.

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

## Préambule

Le Secrétaire Général remercie les membres présents et procède à l'appel des membres.

## Approbation des Procès-verbaux

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°6 du 25.11.2021

- POUR : 11
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

### **Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité**

Le président en profite pour rappeler que **seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérées comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels.**

## Condoléances

Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :

- M. JACQUET Didier, Ancien Président de l'US Bouillargues
- M. GAVANON Albert, Ancien dirigeant du FC Vauvert
- M. MAURAND André, Ancien dirigeant du SC Anduze et père de M. MAURAND Bernard, Actuel Président SC Anduze
- MM. RIEU Mère de M. RIEU Jean-Pierre. *Remerciement de M. RIEU Jean-Pierre suite au décès de sa mère.*

présentent leurs très sincères condoléances à la famille et au club.

## Félicitations

- M. RAINVILLE Nicolas, Adjoint des Sports à la Ville de Nîmes



## Vacance d'un siège au Comité Directeur

Démission de M. Boris SAMBOEUF

Article 13 .3 :

« En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts.

Cette élection se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si ce candidat n'obtient pas la majorité absolue, le Président du District propose un nouveau candidat lors l'Assemblée Générale suivante. Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de Direction. »

En application de l'article 13.3 des RG du District, Mr ANJOLRAS propose la candidature de M. David Middione pour pourvoir au poste vacant au sein du Comité Direction.

L'ensemble du Comité acte cette proposition

La candidature sera soumise au vote lors de la prochaine l'Assemblée Générale.

## Agenda du Président

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Objet</i>
27/11/2021	Palavas	Assemblée Générale Ligue de Football d'Occitanie
15/12/2021	Chastel Nouvel	Réunion Ligue LAURA – OCCITANIE, situation des clubs Langogne et Entente Nord Lozère
08/01/2022	Visio	Comité Directeur Ligue de Football Occitanie

## Courriers Clubs

### **750342 - FOOT FEMININ NIMES METROPOLE GARD**

Nous faisant part de leur inquiétude concernant la suite leur saison. *Réponse faite*

### **517866 – GALLIA C. D'UCHAUD**

Nous faisant part de leur volonté de quitter leur entente avec Bernis. *Réponse faite.*

### **503029 – O. ALES EN CEVENNES**

Nous invitant à leur Assemblée Générale le 21 Décembre 2021. *Réponse faite, Présence de MM. ALBEROLA Stéphanie*

### **550949 – CHUSCLAN LAUDUN L' ARDOISE**

Nous informant du report de la réception pour féliciter leurs joueurs et leurs dirigeants à une date ultérieure. (contexte sanitaire)

### **590271 – F.C GRANDRIEU ROCLES**

Nous demandant de les intégrer au District de Haute-Loire en cas d'accession en Départementale 4. *Réponse faite : Conformément aux dernières réunions communes entre Ligue Rhône Alpes et Occitanie, une suite favorable ne peut pas être donnée.*

### **520389 – ENTENTE NORD LOZERE**

Nous invitant à la remise des labels Club. *Réponse faite. Annulée par la suite (contexte sanitaire)*

### **545855 – A. ESP. ET CULTURE**

Nous remerciant pour la médaille attribuée à son président. *Noté.*



## Diverses Correspondances

### Ligue de Football Occitanie

- Nous souhaitant la bonne année. *Noté remerciement*
- Nous informant de l'activité de l'IR2F et de son évolution par rapport à la situation sanitaire. *Noté*
- Nous donnant des informations sur la Finale Régionale Festival Foot U13 PITCH. *Noté*

### CDOS

- Nous informant d'un appel d'offre destiné aux prestataires de formation. *Noté*
- Nous informant d'un séminaire sur les violences sexistes dans le sport. *Diffusé sur notre réseau*
- Nous informant de deux offres d'emploi. *Diffusé sur notre réseau*

### Comité Français du Fairplay

- Nous informant de leur passage dans l'émission « Club Sport en France » le Jeudi 13 janvier 2022. *Noté*

### UNAF

- Nous informant du verdict concernant l'affaire NGOUNE Christian

### Direction des Sports de Nîmes

- Nous demandant de leur adresser l'attestation d'assurance Responsabilité Civile. *Réponse faite*

### Cabinet du Préfet Direction des Sécurités

- Nous demandant de leur fournir le nom du nouveau titulaire de notre collectivité appelé à siéger. *Réponse faites*

## Barème des frais disciplinaires

Le Comité de Direction rappelle aux clubs que :

- Pour toute absence excusée d'une personne dûment convoquée par une commission, celle-ci devra faire parvenir au plus tard le jour de l'audition :
  - o Une lettre d'excuse avec justificatif (attestation employeur, copie d'une carte scolaire ...)
  - o Un rapport exposant les faits.
- Pour toute absence non excusée ou absence excusée sans justificatif de la personne convoquée, le club sera sanctionné d'une amende de 35€ par personne absente.

## Prochain Comité

- **Date à définir ultérieurement**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,  
Francis ANJOLRAS,

Le Secrétaire Général,  
Damien JURADO

Le Président  
  
Francis ANJOLRAS  
DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL  
LE PRÉSIDENT  
F. ANJOLRAS

  
DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DAMIEN JURADO